

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 00099

Numéro SIREN : 417 999 489

Nom ou dénomination : THIERRY MOREL ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2023 sous le numéro de dépôt A2023/005438

RAPPORT DU COMMISSAIRE A
LA TRANSFORMATION DE
LA SOCIETE ANONYME Thierry MOREL & Associés
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

**Siège Social : 56 Rue du Faubourg,
28000 Chartres**

R.C.S. : B 417 999 489

Thierry MOREL & ASSOCIES SA
Siège Social : 56 Rue du Grand Faubourg,
28000 CHARTRES

R.C.S. : B 417 999 489

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
ANONYME THIERY MOREL & ASSOCIES
EN SOCIETE PAR ACTION SIMPLIFIEE**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire à la Transformation désigné, en application des dispositions de l'article L 224-3 du Code de Commerce, par le Conseil d'Administration à l'unanimité du 13/11/2023, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes

comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.
- Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Versailles le 14 Novembre 2023

A.C.G AUDIT SARL
Responsable Technique et
Mandataire Social
Pascal DESBORDES